

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DIA :

Vente JAEGY née HEIMBURGER Marie-Claude –JAEGY Christia : section 2 parcelle 3 : 3.98 ares

Vente CAQUELIN /SAUGUES- DUWA/ NATALE : section 32 254/41 et 261/41 : 7.76 ares

Décision 21/03 :

- Signature du devis BBS (mobilier scolaire pour classe supplémentaire) : montant 6034.83 € HT soit 7241.79 € TTC
- Signature du devis BBS (bancs pour classe supplémentaire) : montant 289.36 HT soit 347.23 € TTC
- Dépense inscrite au BP 2021 article 2184

Décision 21/04 :

- Validation devis ETP concernant l'extension du réseau Telecom chemin de la Krutenau : montant 5088 € HT soit 6825.60 € TTC (Dépense non prévue au BP, fait l'objet de la décision modificative n°1 -point n° 5)

CONVENTION RELATIVE A L'OPERATION D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ORANGE

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention d'enfouissement des réseaux Telecom rue Principale

CONVENTION D'ENTRETIEN DE LA ZONE D'ACTIVITES (ZA) LA CHAPELLE

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention régissant les prestations de service entre la Commune de Niederentzen et la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin dans le cadre de la gestion de la Zone d'Activité « la Chapelle »

DECISION MODIFICATIVE N°1

Le conseil municipal valide la décision modificative ci-dessous

Compte 21533 : le devis concernant les travaux de raccordement du lotissement « Terres Fleuries » ENEDIS d'un montant prévisionnel initial de 32200 € TTC s'élève à 62087.10 € (soit + 29 887.10 €).

Opération enfouissement des réseaux 201901 : compte 21533 : un supplément de 6825.60 € a été validé (voir point n°2 - décision 21/04 ci-dessus) pour la mise en souterrain des Telecom rue de la Krutenau.

Opération	Libellé	Imputation	DEPENSES	RECETTES
201901	Enfouissement réseaux rue Principale	21533	6 825.60	
	Raccordement lotissement "terres fleuries"	21533	29 887.10	
212102	Terrassement cimetière	2116	-20 000.00	
212103	Réfection voirie	2112	-11 000.00	
	Matériel roulant	21571	-5 712.70	
	TOTAL		0.00	0

ENEDIS : RACCORDEMENT LOTISSEMENT « Terres fleuries » : AUTORISATION SIGNATURE CONVENTIONS

Le conseil municipal autorise le maire à signer les conventions régissant les conditions d'extension des réseaux souterrains haute et basse tension pour alimenter le nouveau lotissement « Les Terres Fleuries »,

TRAVAUX DE SECURISATION DE LA RD18 BIS COTE EST : DEMANDE DE SUBVENTION CEA

Le conseil municipal donne un accord de principe au lancement de l'opération de mise en sécurité de la RD18 Bis côté Est et sollicite la Collectivité Européenne d'Alsace pour obtenir une subvention exceptionnelle pour la réalisation de cette opération.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DU SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU RHIN

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2020 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

CCCHR RAPPORTS

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2020 ainsi que du rapport annuel d'activité 2020 de la CCCHR

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA PLAINE DE L'ILL (SIEPI) : RAPPORT ANNUEL

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2020 du SIEPI.

DIVERS

- ❖ Chantiers – avancement des travaux
- ❖ Ecole : rentrée de septembre : classe supplémentaire bilingue
- ❖ Monsieur Olivier KLAR interpelle de maire sur le danger causé par la dégradation des croix (du chemin de croix) au cimetière.